

CONDITIONS GENERALES ET PARTICULIERES DE VENTE ET DE RESERVATION

(A lire attentivement)

1 - Réservation : toutes les réservations pour les treks et circuits sont prises en charge par Himalayan Frontiers, à laquelle se réfère ci-dessous le terme «entreprise».

1.1 - La personne signant ce document accepte ces conditions et se réfère ci-dessous au terme « client ».

2 - Réserver un voyage : pour réserver un voyage, veuillez compléter et signer le formulaire de réservation puis l'envoyer à l'entreprise par courrier ou courriel, ainsi que régler 30% du montant total par virement bancaire ou par paiement online sur le site www.himalayanfrontiers.fr. Nous vous confirmerons alors par écrit votre réservation. Par ailleurs, le solde doit être payé 30 jours avant le départ.

3 - Commissions bancaires : en payant par virement ou carte bancaire, les éventuelles commissions, résultant des conditions de votre banque et du paiement en ligne, seront à votre charge.

4 - Annulation : en cas d'annulation, celle-ci devra être écrite et signée par la personne qui a complété le formulaire de réservation. Elle sera effective à compter de la réception de celle-ci par l'entreprise.

4.1 - 60 jours ou plus avant le départ : l'entreprise remboursera l'intégralité du montant à son client, en déduisant les frais de dossier (40 euros par personnes, ou l'équivalent dans d'autres devises), les commissions bancaires suivant les établissements bancaires. Concernant les vols domestiques, l'entreprise déduira les frais d'annulation ou bien le coût total du billet selon les conditions en vigueur des compagnies aériennes. Les hôtels sont réservés et doivent être payés à l'avance : ainsi l'entreprise appliquera les conditions d'annulation des hôtels. Depuis, elle déduira aussi les frais d'annulation des billets de train et de tout autre transport terrestre ainsi que les services s'y rattachant dans le cas d'une réservation à l'avance nécessaire. Avant le remboursement, le montant d'origine sera donc déduit des frais d'annulation inhérent aux différents services réservés.

4-2- 40 jours avant le départ : l'agence rembourse 50% du montant à son client, en déduisant les frais de dossier (40 euros par personne, ou l'équivalent dans d'autres devises), les commissions bancaires suivant les établissements bancaires. Concernant les vols domestiques, l'entreprise déduira les frais d'annulation ou bien le coût total du billet selon les conditions en vigueur des compagnies aériennes. Les hôtels sont réservés et doivent être payés à l'avance : ainsi l'entreprise

appliquera les conditions d'annulation des hôtels. Depuis, elle déduira aussi les frais d'annulation des billets de train et de tout autre transport terrestre ainsi que les services s'y rattachant dans le cas d'une réservation à l'avance nécessaire. Avant le remboursement, le montant d'origine sera donc déduit des frais d'annulation inhérent aux différents services réservés.

4.3 - Moins de 30 jours avant le départ : l'entreprise sera dans l'obligation de retenir la totalité du montant payé par le client. Dans ce cas, le client devra informer le plus rapidement possible son assurance et regrouper les documents nécessaires pour que l'annulation du voyage soit prise en charge. C'est pourquoi, il est fortement conseillé de souscrire à une assurance annulation pour faire face à ce genre de problème.

5 - Prix : tous les prix indiqués sont valides pendant 8 jours après l'envoi de la proposition de prix. Après cette période, les prix sont susceptibles de changer en raison des variations des devises ou des prix des vols.

5.2 - Tous les prix peuvent varier en fonction de la fluctuation des monnaies jusqu'au paiement du solde. Si, entre le moment où vous avez réservé (lorsque l'entreprise reçoit l'avance de 30%) et le moment où vous arrivez en Inde, il y a une évolution du taux de change supérieur à 2% de l'Euro/Roupie/Dollar ou tout autre devise, l'entreprise se réserve le droit d'adapter son prix en conséquence.

6 - Responsabilité : l'entreprise ne pourra être tenue responsable des conséquences liées aux conditions climatiques, aux annulations de vol, guerre ou menace de guerre civile, grèves, action industrielle, bouleversement politique, et tout autre cas de force majeure dans des circonstances inhabituelles et exceptionnelles. L'entreprise se réserve le droit de changer par exemple un itinéraire ou un moyen de transport en cas de panne, de maladie ou tout autre cas de force majeure. Tous les coûts supplémentaires qui en résulteront, tels que pour les hôtels ou les transports, seront à votre charge et devront être réglés sur le moment.

6.1 - Veuillez prendre en compte le fait que des imprévus sont toujours possibles lors de vos voyages culturels ou d'aventure. L'entreprise ne sera pas tenue responsable des maladies, des blessures aussi bien bénignes que graves, ou d'un éventuel décès durant le voyage ni des éventuelles pertes survenues durant le séjour. Il est donc fortement conseillé aux clients de souscrire à une assurance en mesure de couvrir ces imprévus et d'éventuels frais d'annulation.

7 - Assurance de voyage : elle est obligatoire pour tous les clients voyageant sur un de nos circuits, treks, ou sur un itinéraire organisé par nos soins. Vous êtes responsable d'obtenir l'assurance adéquate couvrant dépenses et imprévus détaillés dans le paragraphe 6 : perte de bagage, dépenses médicales, sauvetage

en hélicoptère, blessure, décès, rapatriement, annulation ou raccourcissement de l'itinéraire.

8 - Passeport, visa et vaccination : tous les clients doivent posséder un passeport valide, un visa en règle ainsi qu'un certificat de vaccination en adéquation avec la destination de départ.

9 - Les droits de l'entreprise : l'entreprise se réserve le droit de modifier certains détails de ses services comme le logement, l'itinéraire ou le moyen de transport si cela lui semble nécessaire, raisonnable ou conseillé.

10 - Remboursement : Aucun remboursement ne sera effectué dans le cas où un service proposé n'a pas été utilisé. De même, aucun remboursement ne sera fait à un client quittant volontairement ou malgré lui le voyage en cours. Dans de telles circonstances, le client devra prendre en charge lui-même les dépenses (transports, hôtels) liées à cette situation.

11 - Décision du guide ou directeur de voyage : le client s'engage à accepter les directives du directeur de voyage ou du guide pendant qu'il sera en voyage sous les services de l'entreprise. Si d'après le directeur de voyage, le comportement d'un ou plusieurs clients est néfaste pour la sécurité, le bien-être ou l'harmonie de tous, ce(s) dernier(s) pourra (pourront) être prié de quitter le trek/circuit sans remboursement, et avec toutes les dépenses supplémentaires à sa charge.

12 - Modifications des termes et conditions de réservation : ces conditions peuvent être ajustées dans une certaine limite, à cause de circonstances spéciales, par une lettre du directeur de l'entreprise.

13 - Juridiction : le contrat entre l'entreprise, les clients et les tiers est régi et exprimé sous la juridiction de la cour pénale de Manali (Inde).

14 - Respect des conditions générales et particulières de vente et de réservation : lorsque le client réserve un voyage il est sous-entendu qu'il lise, comprenne et accepte les conditions générales et particulières de vente et de réservation.

Je soussigné(e) -----certifie avoir lu en totalité, compris en totalité et accepté en totalité les termes et conditions particulières de vente et de réservation du tour-opérateur Himalayan Frontiers Culture & Adventure Tours Pvt. Ltd en remarquant en particulier les conditions d'annulation et de remboursement et déclare y adhérer et à les respecter totalement.

Fait à (lieu) ----- , Le (date) -----

Signature (précédé de la mention « Lu et approuvé »),

Veillez garder une copie de ce formulaire et nous retourner un exemplaire.

L'Equipe d'Himalayan Frontiers vous souhaite un excellent séjour !